

L'an deux mille treize, le 7 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

**Secrétaire de séance :** Fabienne OUVRARD

**Date de convocation du Conseil communautaire :** 28 février 2013

**Etaient présents :**

- **ARCINS :** Claude GANELON, Daniel PARABIS
  - **ARSAC :** Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT pouvoir à Nadine DUCOURTIOUX
  - **CANTENAC :** Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
  - **CUSSAC :** Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABET
  - **LABARDE :** Liliane MONNEREAU
  - **LAMARQUE :** Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
  - **LUDON MEDOC :** Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Rolland HEBRARD, Jean-Pierre LAMY, Martine VALLIER
  - **MACAU :** Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Sylvain LALANNE, Marie-Claudette DARASPE
  - **MARGAUX :** Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD
  - **LE PIAN MEDOC :** Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
  - **SOUSSANS :** Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Gil PILONORD

**Concerne : 2013-0703-09 Projet de ponton au Fort Médoc à Cussac – Plan de financement modifié – Demandes de subventions – Autorisation**

Le projet de création du ponton s'inscrit parfaitement dans le projet global d'aménagement de la façade estuarienne du territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, initié en 2009 avec le réaménagement du port de Lamarque et poursuivi en 2010/2011 par une réflexion sur les orientations à donner aux autres ports du territoire (Soussans, Issan, Macau).

Véritable atout touristique, le projet de création du ponton permettrait la mise en œuvre d'une offre touristique telle que la découverte du Verrou de l'Estuaire (Fort Médoc, Fort Pâté, Citadelle de Blaye), la découverte du Fort Médoc, des châteaux viticoles du territoire (en lien avec le futur Centre Culturel et Touristique du Vin de Bordeaux), du patrimoine naturel du territoire (estuaire, marais, ...) mais aussi la découverte de l'estuaire et des îles, de la rive médocaine et de la rive haute girondine et charentaise, au départ de Cussac Fort Médoc.

L'étude de faisabilité a évalué le coût d'un tel équipement à 585 150 € HT, y compris les frais d'études et de maîtrise d'œuvre.

Par la délibération n°2012 -2903-31 du 29 mars 2012, le Conseil Communautaire avait validé un premier plan de financement permettant de solliciter des subventions pour le projet.

Toutefois, il convient aujourd'hui de le modifier de la manière suivante :

Dépenses		Recettes	
Travaux	522 000 €	Conseil Régional d'Aquitaine	146 287 €
Etude géotechnique	1 650 €	Conseil Général de la Gironde	100 000 €
Maîtrise d'œuvre	25 000 €	Leader (SMIDDEST)	70 000 €
Etudes réglementaires	20 000 €	Réserve Parlementaire	15 000 €
Contrôle et homologation	15 000 €	DETR	125 000 €
Coordonnateur SPS	1 500 €	Collectivité	128 863 €
<b>TOTAL</b>	<b>585 150 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>585 150 €</b>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la modification du plan de financement proposé ci-dessus,
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes.

Pour copie conforme  
Arsac, le 12 mars 2013

Le Président,



Gérard DUBO